

Restructuration – Extension du Stade de la Meinau Fan zone

Atelier 1 du 5 novembre 2019

Stade de la Meinau – Salon des Trophées

Présents :

31 participants (voir liste d'émargement) accueillis par

M. Mathieu CAHN, adjoint au maire de Strasbourg ;

M. Guillaume GENOYER, directeur adjoint, Direction mobilité, espaces publics et naturels ;

M. Frédéric THOMMEN, directeur, Direction de la construction et du patrimoine bâti ;

M. Jacques BISCEGLIA, chef de projet Direction de la Construction et du Patrimoine Bâti

M. Alain PLET, directeur général adjoint du RCSA

Animateur : Bernard CHRISTEN

Heure de début : 18h05

Heure de fin : 20h15

Support de présentation disponible sur <https://participer.strasbourg.eu/stademeinau>

Introduction de M. Cahn

M. Cahn rappelle le contexte de l'atelier, qui fait suite à la concertation préalable sur le projet de restructuration du stade de la Meinau, menée au cours des mois de juin et juillet derniers.

Un bilan de cette concertation, supervisée par deux garants nommés par la Commission nationale du débat public (CNDP), a été déposé par ceux-ci.

Ce bilan a été joint à la délibération du Conseil de l'Eurométropole du 23 septembre visant à poursuivre le projet de restructuration du stade en se basant sur les éléments ressortis lors des ateliers de concertation préalable. Un rappel de ces éléments, invariants de départ et apports issus de la concertation, est présenté (voir support de présentation).

Lors de ces ateliers, la fan zone, élément du projet de restructuration, a suscité un certain nombre de questionnements quant à son usage et son rapport au quartier. Il est donc apparu nécessaire pour les garants de poursuivre le travail sur cette partie du projet.

Présentation du projet de Fan Zone et de réaménagement des espaces publics

M. Christen souligne que l'Eurométropole a décidé, de son libre arbitre, de suivre la recommandation des garants et d'organiser une concertation spécifique sur le concept de la fan zone.

Il invite MM. Thommen et Genoyer à présenter les sujets à approfondir autour du concept de la fan zone (voir support de présentation) :

- 1) Vocation de la Fan Zone / Espace d'accueil d'animation, les activités et manifestations envisagées sur le site : capacité d'accueil de 5 000 places, 10 occupations annuelles hors match, ouverture avant les matches avec animations et commodités telles que buvettes et wc..., écrans géants pour projection des matchs à guichets fermés, ouverture en tout temps de la billetterie, brasserie, boutique et musée du club...
- 2) Réorganisation spatiale du site et nouvelle vocation des espaces : ouvert sur l'espace public mais clôturé lors des matches et manifestations avec contrôle d'accès, création d'un parvis en prolongement donnant lieu à de nouvelles vocations, transformation d'une partie des parkings existants...
- 3) Réorganisation de la circulation, des dessertes et du stationnement : transfert du stationnement sur le parking Krimmeri réaménagé et agrandi, suppression du passage de la rue de l'Extenwoerth, desserte du groupe scolaire à organiser vu la création du parvis...

Séance de questions

- Est-ce que la capacité de la fan zone est comprise dans la jauge des spectateurs du stade ?
 - Réponse de M. Cahn : Les 5 000 personnes s'ajoutent aux 32 500 spectateurs. Ce nombre sera strictement limité, car il y aura comptage et l'entrée ne sera pas libre.
- Mise au point sur la question de la restitution de la concertation préalable : le maintien du stade à la Meinau ne peut figurer comme conclusion de la concertation car la question n'était pas alors posée comme telle.
 - Réponse de M. Cahn : C'est effectivement discutabile sur la formulation retenue ; cependant, il y a tout de même eu un débat lors des ateliers où j'étais présent sur le principe de maintien du stade à la Meinau. Le garant présent avait d'ailleurs souligné l'intérêt de la question.
- Les 10 manifestations par an tel qu'évoqué ne vont-elles pas susciter un ras le bol des riverains ?
 - Réponse de M. Cahn : Cette proposition n'est pas figée, et il s'agit d'un chiffre maximal. Ce qui n'a pas été précisé cependant est que la répartition serait la suivante, c'est-à-dire 5 manifestations pour le Racing (par exemple retransmission de matchs...), et 5 manifestations réservées au propriétaire du stade, en l'occurrence l'Eurométropole, et je tiens à le préciser, uniquement pour l'organisation de manifestations locales de quartier.
- La présence du Racing dans le quartier est synonyme de nuisances pour les riverains. Elles étaient jusqu'à ce jour acceptées, car confinées et cantonnées. L'augmentation de la jauge par contre posera des problèmes ; cette dérive maximaliste et les manifestations supplémentaires envisagées additionnent les inconvénients au-delà du raisonnable. En cette période électorale, j'entends interpellé tous les candidats quant à leur position sur cette question. On essaie de retenir l'attention des riverains sur des modalités secondaires, alors que le fond du problème est autre.
 - Réponse de M. Cahn : J'ai toujours défendu la nécessité pour le stade de bénéficier d'une jauge supplémentaire et j'assume son extension à 32 500 places avec les contraintes d'un stade en centre-ville. Dans ce contexte, nous ne pouvons aujourd'hui nous contenter de son enceinte actuelle, donc le devenir de la rue de l'Extenwoerth est posé. La présentation de ce soir apporte un point de vue technique sur la question, basé sur un comptage des véhicules et un report sur la rue Staedel. Une autre option était de redresser la rue de l'Extenwoerth. Toutefois, cette augmentation de la jauge ne peut se faire qu'à la condition que des actions soient entreprises auprès de la CTS et de la SNCF pour améliorer les accès par tram et train.

D'autre part, je souhaite un débat sur le sujet de la fan zone et j'ai été mandaté par l'exécutif pour cette concertation. Le projet de fan zone, que je pense cohérent pour la gestion des flux avant et après match, implique en fait deux débats : la fan zone peut-elle être et doit-elle être utilisée lors de match à domicile ? ; comment réaménager le secteur, gérer les flux en prenant en compte notamment la construction d'un nouveau groupe scolaire à proximité, ce qui aura des conséquences sur la vie des riverains, et au-delà. On doit pouvoir trouver un point d'équilibre, sachant que la fan zone ne doit accueillir ni concerts, ni spectacles, contrairement à ce qui se dit sur les réseaux sociaux... Seuls des événements correspondant à la jauge de la fan zone seront envisagés. Il y a d'autres lieux pour des événements plus importants tels que le Jardin des deux rives.

Travail en groupes

Des planches de travail sont distribuées aux participants afin que, en groupes, soient approfondies, enrichies et validées les propositions déclinées (de 18h50 à 19h30).

M. Christen ajoute que le travail sur des planches présente de l'intérêt, mais également de la frustration. Le 2^e atelier prévu le 26 novembre sur le sujet pourra explorer un autre format.

Il rappelle également que le cahier des préconisations issu de la concertation préalable est très riche, qu'il est disponible sur <https://participer.strasbourg.eu/stademeinau> et il suggère aux participants d'en faire lecture (ou relecture).

Restitution du travail collectif

Planche n° 1 : La vocation de la fan zone

- Le fait que la fan zone sera sécurisée par un contrôle d'entrée permettra aux personnes présentes de se sentir à l'aise.
- La place doit avoir du sens même hors match.
- En tant que commerçant du quartier, j'espère que la fan zone ne créera pas une concurrence toute l'année. Il faut ouvrir uniquement les soirs de manifestation, ou privilégier un commerçant voisin pour y opérer.
- Les activités pré-matches existent déjà et ce n'est pas drôle pour les riverains. S'il s'y ajoute des activités post-match, nous espérons, en tant que riverains, que ça ne se poursuivra pas trop tard, ni trop fort. Nous ne sommes pas beaucoup de riverains, et nous avons l'impression de ne pas compter. Même si le stade n'ouvre que 2h avant les matchs, donc vers 18h, les essais de son commencent eux dès l'après-midi, et sont souvent plus bruyants.

Précision de M. Christen : La maîtrise du bruit par un travail d'ingénierie sonore faisait partie des préconisations de la concertation préalable.

Réponse de M. Cahn : A une époque, on s'interrogeait sur le devenir du Racing, d'où la minimisation des plaintes des riverains, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

- Est-il pertinent d'accueillir des spectateurs dans la fan zone lors des matchs à domicile ?
Précision de M. Thommen : A moins que le Racing ne passe en Ligue des Champions, peu de match à domicile génère une affluence suffisamment forte pour ouvrir la fan zone à des spectateurs. On parle alors de 1 ou 2 matchs, contre le PSG par exemple. Outre son utilisation pour l'accueil avant/après match, l'ouverture de la fan zone sera limitée à un maximum de 10 manifestations par an hors match, dont 5 organisées par le club.
- Lors de la dernière réunion publique, M. Herrmann souhaitait des concerts au stade.
Réponse de M. Cahn : M. Herrmann a évoqué la chose, plutôt sur le mode du fantasme. Les grands groupes ne viennent pas à Strasbourg, car d'autres endroits sont plus rentables. Mais si un artiste désire remplir le stade, ce sera à étudier même si c'est peu probable puisque la jauge n'est pas idéale pour un concert. Le dernier

groupe à s'y être produit était U2 il y a 28 ans. Depuis, les prérequis ont changé. Il y a par contre des demandes pour des espaces de 5 000 places, mais la fan zone ne servira en aucun cas à des concerts.

- Comment être sûr que les préconisations seront prises en compte dans le futur ?

Réponse de M. Cahn : Indépendamment de la durée de vie des élus, la collectivité vote, ce qui constitue une garantie. Il y a un large consensus sur ce qui a été présenté parmi les élus actuels, mais on ne peut prédire ce que le processus de la démocratie et les futurs élus décideront plus tard.

Précision de M. Christen : Cette concertation laisse une trace. De plus, la collectivité s'est aussi engagée auprès de la CNDP.

Planche n° 2 et n° 3 (thématiques liées) : La réorganisation spatiale du site, de la circulation, des dessertes et du stationnement

Au sujet du tram et des transports

- Ce que l'on souhaite c'est qu'en sortant du Racing, on ne mette pas sa vie en danger en courant vers le tram vu l'étroitesse des quais et des accès au tram.
- De plus, il y a 25 ans, lorsqu'une rame était pleine, une autre arrivait, sans attendre 10 min.
- Rien n'a été fait depuis 10 ans, mais quelles sont les garanties que ce sera fait avec ce projet ? Les demandes à la CTS et SNCF sont restées lettre morte.
- Pourquoi pas un retour du train bleu, qui n'existe plus depuis 10 ans.

Réponse de M. Christen : Ce sont là les préconisations de la concertation. Il a aussi été acté de ne pas attendre que le nouveau stade soit terminé, et d'engager les différentes propositions au plus tôt.

Réponse de M. Plet : Le train bleu existait quand le Racing performait. Ensuite, vu les résultats du club, il a été difficile de le renégocier. La remise en route du train bleu est désormais liée à la Région, qui est l'autorité organisatrice des transports et également partenaire du projet du stade, ce qui facilitera la mise en œuvre.

Réponse de M. Cahn : Il est prévu d'élargir le trottoir avenue de Colmar ainsi que le quai tram à l'arrêt Krimmeri. Le passage de la rue de Colmar à 1 voie après la rue Montessori est acté. Il y a moins de véhicules passé cette rue, les comptages montrent que le trafic tient sur 1 voie, ce qui permettra de répondre à la sécurisation de l'accès à la station de tram.

Quant à la fréquence des trams, le stockage des rames se faisait au départ à la station Baggersee toute proche. Il était alors facile de les augmenter. Aujourd'hui, l'étude qui a été menée montre que le stockage pourrait se faire au niveau du quai rue de la Fédération. 6 rames supplémentaires pourraient être injectées, soit 1 800 personnes. Une solution complémentaire sera de valoriser la desserte via la ligne C et notamment les arrêts Kibitzenau et Gravières. Un travail sur l'amélioration des cheminements piétonniers et du jalonnement devra être réalisé.,

Au sujet du stationnement

- Les P+R en face du stade et du Auchan devraient devenir gratuits, et pas que les soirs de match. L'ESPE va accueillir 400 étudiants en plus, et avec le personnel de la future école, cela représentera un flux supplémentaire. Il faut le faire dès maintenant, sans attendre la construction.

Réponse de M. Cahn : Les P+R sont payants, car leur tarif est combiné avec celui d'un trajet en tram. Ils ont vocation à rester payants à moins que le transport en commun ne devienne gratuit. Le P+R Krimmeri est vide car il y a des parkings gratuits autour. S'il devient un parking de proximité, il peut évoluer vers un P+RR, c'est-à-dire ouvert aux résidents.

- Rien n'empêche le Racing de nouer des partenariats avec la CTS pour rendre le parking moins cher.

Réponse de M. Cahn : Cela fait partie des actions à envisager.

Au sujet du vélo (et des modes doux)

- La restructuration des parkings et leur disparition près du stade est logique. Les modes de déplacements doivent être repensés. Les spectateurs doivent utiliser le tram, mais une des solutions est le vélo puisque le stade se situe en ville. Par contre, des stationnements pour vélo sont nécessaires et en nombre suffisant.

Réponse de M. Christen : L'utilisation du vélo apparaît aussi dans les préconisations de juin.

Réponse de M. Cahn : Passer de 26 000 à 32 000 spectateurs au stade suppose d'être plus forts et incisifs sur les mobilités douces. Il faut minimiser l'accès de la voiture à proximité immédiate du stade. Pour les spectateurs les plus proches, le vélo ou la marche doivent être privilégiés. Pour les spectateurs éloignés, la fréquentation d'un P+R, avec une fréquence augmentée des trams, peut permettre de limiter le nombre de voitures dans le quartier. Il faut en plus fermer certaines rues les soirs de match pour les rendre inaccessibles hormis aux riverains. Le message qu'il n'y a pas beaucoup de parking doit être diffusé afin d'encourager l'utilisation d'autres moyens que la voiture.

Au sujet de la desserte du futur groupe scolaire

- L'alternative n° 1 semble la plus fluide et la plus sécuritaire pour le dépôt des enfants mais elle vient perturber fortement la bonne fluidité des flux piétons et cycles. Quand il y a du monde au Mc Do, la rue est saturée.
- On pourrait entrevoir une 4e solution en retenant la solution N° 3, mais sans la desserte le long de l'avenue de Colmar.

Précision de M. Cahn : Il s'agit d'une école de proximité, pour laquelle la voiture ne devrait pas être le principal mode d'accès.

Au sujet de la circulation dans le quartier

- Le parking gratuit est aujourd'hui fermé les soirs de match, cela permet de se rapprocher du tram. Mais le feu rouge sur la rue du Général Offenstein occasionne des bouchons, donc il y a un report sur la rue du stade.

Réponse de M. Genoyer : Le phasage des feux est d'abord soumis à la contrainte du tram. En dehors de son passage, les cycles de feux peuvent être dimensionnés en fonction des différents flux et adaptés en fonction des heures de pointe en lien avec le SIRAC.

Au sujet de l'information des riverains

- Peut-on s'inscrire sur une liste pour connaître les horaires des matchs ?

Réponse de M. Cahn : Il s'agit là d'une proposition que j'ai moi-même formulée lors de la concertation en suggérant la distribution d'un calendrier au début de la saison. Le problème est que les horaires des matchs sont aléatoires.

Réponse de M. Plet : En fait, à cause de la diffusion télé, les horaires ne sont connus que 3 semaines à l'avance. A partir de 2020, les horaires de match vont être encore plus étalés. Il y aura des matchs à chaque heure du week-end et non seulement le samedi soir. Nous ne saurons pas beaucoup à l'avance à quelle heure nous jouerons. Toutefois, un délai de 3 semaines permet quand même d'organiser une communication.

- Les horaires pourraient être affichés devant le stade.
- Quelle est la logique des panneaux d'interdiction de stationnement lors des matchs ? En tant que riverain, cela nous joue souvent des tours. N'est-il pas possible d'indiquer cette information sur le site du Racing ?

Réponse de M. Cahn : De tels dispositifs sont occasionnels et mis en œuvre sur ordre de la Préfecture lors de matchs à risque. Ce n'est pas du ressort du Racing. De plus, souvent les arrêtés préfectoraux nous parviennent la veille au soir.

- N'est-il pas possible de créer une mailing list de riverains pour les informer ?

Réponse de M. Cahn : La Direction de territoire pourrait gérer effectivement une telle liste sur laquelle les riverains pourraient s'inscrire volontairement.

Rappel de l'agenda

Le compte rendu sera envoyé par courriel à tous les participants inscrits ou présents à l'atelier 1 du 05 novembre 2019

2^e atelier le mardi **26 novembre 2019, 18h** au Stade de la Meinau - Pavillon « Le village »

Le support de l'atelier 2 (réunion de finalisation) sera mis en ligne avant le 26 novembre 2019